

[Tout savoir sur le compostage en Ville](#)

Tous au compost !

Conformément à la loi AGEC du 10 février 2020, chaque particulier devra disposer d'une solution de tri à la source de ses déchets alimentaires **à compter du 1^{er} janvier 2024**. Par conséquent, la collectivité compétente, **à savoir la MEL (et non la Ville)**, doit proposer une solution de collecte et de valorisation de ces déchets.

Voici les différentes solutions proposées sur le territoire madeleinois

Le compostage collectif

La Ville compte 7 sites de compostage collectif situés sur le domaine public et installés en collaboration avec la [MEL](#).

Comment proposer une résidence comme nouveau site de compostage ?

Dans votre résidence (terrain privé), mobilisez au moins 10 foyers volontaires et candidatez avec votre syndicat de copropriétaires auprès de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/composteur>

Pour tout dépôt, inscrivez-vous auprès du référent de site via les coordonnées indiquées ou lors des permanences dédiées :

Jardin pédagogique

[Jardin pédagogique](#), rue Carnot : permanence le samedi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 19h30 à 19h45

Gestion par le référent de site : lienhard2002@yahoo [dot] frdata-linkindex="1" data-ogsc=""

Parc Malraux

[Parc Malraux](#), rue Gynemer

Accès libre au site aux personnes inscrites.

Gestion par le référent de site : lienhard2002@yahoo [dot] frdata-linkindex="1" data-ogsc=""

Quartier Nouvelle Madeleine

[À proximité de l'espace Simone Veil](#), rue des Gantois

Gestion par l'association [Les Jardins de la Nouvelle](#) - lesjardinsdelanouvelle@gmail [dot] comdata-auth="NotApplicable" data-linkindex="3" data-ogsc="" data-safelink="true" rel="noopener noreferrer" target="_blank"

Accès libre au site aux personnes inscrites

Quartier Saint Vital

[Parking de l'église St Vital](#), rue de Berkem : permanence le mercredi et le samedi de 15h à 16h

Gestion par l'association [Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois](#)

Parc Yvonne Abbas

Rue du Jardin de l'Arc

Gestion par un collectif d'habitants : [compost \[dot\] parc \[dot\] yvonne \[dot\] abbas@gmail \[dot\] com](mailto:compost[dot]parc[dot]yvonne[dot]abbas@gmail[dot]com)
`data-linkindex="0" data-ogsc=""`

Terrain multisport (secteur botanique)

[compostbotanique \[dot\] lamadeleine@gmail \[dot\] com](mailto:compostbotanique[dot]lamadeleine@gmail[dot]com)
`data-auth="NotApplicable" data-extlink="" data-linkindex="0" data-ogsc="" data-safelink="true" rel="noopener noreferrer" target="_blank"`

Parc Anne Frank

[compost \[dot\] parc \[dot\] anne \[dot\] frank@gmail \[dot\] com](mailto:compost[dot]parc[dot]anne[dot]frank@gmail[dot]com)
`data-linkindex="0" data-ogsc=""`

[Cliquez ici pour accéder à l'emplacement de l'ensemble des composteurs collectifs](#)

Compostage au marché

L'entreprise « Les Alchimistes » en collaboration avec la MEL et la Ville, expérimentent la **collecte de biodéchets sur le marché**, les lundis et vendredis matins

Récupérez gratuitement un **bioseau** à l'accueil des Services Techniques, 303 rue Georges Pompidou de 8h à 12h et 13h15 à 17h (attention, quantité limitée).

Contact : 03 20 74 70 40

Ce récipient vous permet de collecter les déchets compostables comme les **épluchures, les légumes et fruits abîmés, le marc de café avec filtre...**

Déposez ensuite le contenu de votre bioseau dans les bacs dédiés « Les Alchimistes » où ils seront collectés et transformés localement en **compost** !

Compostage individuel

Vous souhaitez acheter ou construire votre propre composteur ou lombricomposteur ?

La Ville vous aide à hauteur de 50% maximum, limité à 50 €.

Et si vous adoptiez **des poules** ?

La Ville vous aide à l'acquisition de 2 poules à hauteur de 50% maximum, limité à 20 € et à l'achat ou la construction d'un poulailler, 50% maximum limité à 80 €.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur les aides municipales en matière de réduction des déchets ménagers.

rgba(255,255,255,1)

[Service transition écologique](#)

France

[03 20 12 79 75](tel:0320127975)
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

bon à savoir

La mise en place d'un espace de compostage collectif entraîne une **réduction de 30 %** des déchets domestiques.

rgba(255,255,255,1)

Lire aussi

[Les écoles et les biodéchets](#)